

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE PROXIMITE COMME INSTRUMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE : ANALYSE DE L'IMPACT DU PROGRAMME « SPORT POUR TOUS, SPORT DE PROXIMITE » SUR LA PRATIQUE SPORTIVE A LIBREVILLE (GABON)

Alassane MARIKO,

*Enseignant-chercheur à l'Institut National de la
Jeunesse et des Sports de Bamako (Mali)*

Laboratoire de Recherche en Sport Jeunesse

Enfant et Loisir (LRSJEL),

alassane.mariko@gmail.com

Carmela MOUSSAVOU PATY,

Ancienne Directrice des Opérations, Office

National de Développement du Sport,

carmela.moussavou@gmail.com

Résumé

La reconnaissance du sport comme droit fondamental a conduit de nombreux États africains à renforcer leurs politiques de promotion de la pratique sportive, notamment à travers le développement d'infrastructures sportives de proximité. Au Gabon, cette orientation s'est traduite par la mise en œuvre du programme « Sport pour tous, sport de proximité », visant à démocratiser l'accès à la pratique sportive en milieu urbain. Cet article analyse l'efficacité de ces infrastructures en tant qu'instruments de l'action publique territorialisée, à partir du cas de la commune de Libreville. À l'aide d'une méthodologie mixte combinant une enquête quantitative auprès des usagers et non-usagers (n = 99) et des entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels et associatifs, l'étude met en évidence un impact positif des infrastructures de proximité sur l'intensification de la pratique sportive, en particulier pour

les sports collectifs. Toutefois, les résultats révèlent des limites liées à la qualité perçue des équipements, à la gouvernance locale et à l'absence de segmentation des usages. Ainsi l'article souligne que les infrastructures sportives de proximité constituent une condition nécessaire mais non suffisante à la démocratisation durable de la pratique sportive en contexte urbain africain.

Mots-clés : politiques publiques du sport ; infrastructures sportives de proximité ; sport pour tous ; action publique territorialisée ; développement urbain

Abstract

The recognition of sport as a fundamental right has led many African states to strengthen their promotion policies of sport's practice, in particular within the framework of local sportive infrastructure development. In Gabon, This orientation led to the implementation of the program « Sport for all, local sport », aiming to make access to sports practice in urban areas more democratic. This article analyze the effectiveness of these infrastructures as instruments of localized public policy, based on the case of Libreville's municipality. Employing a mixed methodology combining a quantitative survey of users and non-users (n = 99) and semi-structured interviews with institutional and associative actors, the study highlights a positive impact of local infrastructure on the intensification of sports practice, particularly for the teams sports. However, the results reveal limitations related to the perceived quality of the equipment, to local governance and the lack of partition uses. So the article emphasizes that local sports infrastructure is a necessary condition but not enough, for the sustainable democratization of sports practice in an African urban context.

Keywords: Sport's public policies; local sportive infrastructures; sport for all; territorialized; public action; municipality development

1. Introduction

Le sport occupe aujourd'hui une place centrale dans les politiques publiques contemporaines. Il dépasse largement le cadre de la performance compétitive pour s'imposer comme un levier stratégique de santé publique, de cohésion sociale et de développement territorial (Houlihan & Green, 2009 ; Bayle, 2017). Cette évolution est consacrée par la révision de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport de l'UNESCO (2015), qui reconnaît explicitement le sport comme un droit humain fondamental, un droit pour tous, sans discrimination. Dans ce cadre normatif renouvelé, les États sont appelés à créer les conditions matérielles, institutionnelles et sociales garantissant un accès effectif, équitable et durable à la pratique sportive.

En Afrique subsaharienne, cette ambition se heurte à des contraintes structurelles persistantes. En effet, l'urbanisation rapide, la pression démographique sur les espaces urbains, les inégalités socio-spatiales et la concurrence entre priorités budgétaires limitent fortement la capacité des États à déployer une offre sportive accessible au plus grand nombre (Darbon & Provini, 2018 ; Darbon, 2020). Les infrastructures sportives publiques, lorsqu'elles existent, demeurent souvent concentrées sur des équipements de haut niveau ou liés à l'organisation de grands événements sportifs, laissant en marge les besoins

quotidiens des populations en matière de pratique physique et sportive de loisir (Corneloup, 2011).

Ce décalage entre ambitions normatives et réalités opérationnelles constitue la problématique centrale de cette recherche. Alors même que le sport est juridiquement reconnu comme un droit fondamental et un levier de développement social, son effectivité demeure fortement conditionnée par des facteurs matériels, organisationnels et territoriaux qui échappent souvent aux discours politiques (UNESCO, 2015 ; Houlihan & Green, 2009). L'existence formelle d'une politique sportive ne garantit ni son appropriation par les populations, ni son impact réel sur les comportements de pratique, notamment dans les contextes urbains africains caractérisés par de fortes inégalités socio-spatiales (Darbon & Provini, 2018 ; Amara, 2013).

Dans ce contexte, les infrastructures sportives apparaissent comme un maillon décisif mais paradoxal de l'action publique : d'une part, elles sont mobilisées comme des symboles visibles de l'engagement de l'État en faveur du sport pour tous et d'autre part, leur contribution effective à l'augmentation et à la diversification de la pratique sportive demeure incertaine. Plusieurs travaux montrent que l'accessibilité géographique et fonctionnelle aux équipements sportifs constitue l'un des déterminants majeurs de la participation sportive, en particulier dans les territoires urbains défavorisés (Sallis et al., 2012 ; Taks & Misener, 2015). Toutefois, l'existence d'infrastructures, prise isolément, ne suffit pas à garantir leur usage régulier

ni leur impact social, surtout lorsqu'elles sont faiblement intégrées dans des dispositifs cohérents de gestion, d'animation et de gouvernance locale (Corneloup, 2011 ; Bayle, 2017).

Cette contradiction soulève une question centrale encore insuffisamment explorée dans les contextes africains : pourquoi des infrastructures sportives, pourtant conçues pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique, peinent-elles souvent à produire les effets attendus en matière de sport pour tous ? Autrement dit, le problème ne réside pas uniquement dans le déficit quantitatif d'équipements, mais dans les conditions sociales, institutionnelles et territoriales de leur opérationnalisation, toutes choses que plusieurs auteurs identifient comme un angle mort des politiques sportives africaines (Darbon, 2020 ; Amara et al., 2005).

Les travaux récents sur la décentralisation des infrastructures sportives, notamment ceux relatifs aux stades de catégorie B au Mali, d'une capacité moyenne d'environ 5 000 places, apportent un éclairage empirique essentiel. Ils montrent que la performance sociale d'un équipement sportif dépend moins de son niveau d'investissement initial ou de sa conformité technique que de son inscription dans des arrangements de gouvernance territorialisés associant collectivités locales, services déconcentrés et acteurs communautaires (Mariko, 2025 ; Ostrom, 1990). Ces résultats rejoignent les analyses de Lascoumes et Le Galès (2007), qui considèrent les

infrastructures comme des instruments de l'action publique, porteurs de normes, de rapports de pouvoir et de choix organisationnels influençant directement les usages sociaux. Parallèlement, la montée des enjeux de santé publique liés à l'inactivité physique renforce l'urgence de cette interrogation. L'Organisation mondiale de la santé souligne que la sédentarité constitue l'un des principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles, responsables d'une part croissante des dépenses de santé dans les pays à revenu faible et intermédiaire (OMS, 2019). Dans cette perspective, le sport et l'activité physique sont de plus en plus considérés comme des instruments de prévention et de promotion de la santé, notamment en milieu urbain (Bauman et al., 2012). Les infrastructures sportives de proximité apparaissent ainsi comme des investissements à fort rendement social, à condition qu'elles soient effectivement accessibles, fonctionnelles et intégrées dans des stratégies locales cohérentes.

Sur le plan scientifique, cette situation révèle une double lacune. D'une part, la littérature africaine relative au sport demeure largement centrée sur la gouvernance institutionnelle, la performance de haut niveau ou l'impact des grands événements sportifs (Preuss, 2007), au détriment des infrastructures ordinaires du sport au quotidien ; et d'autre part, les analyses existantes restent souvent descriptives et normatives, sans évaluation empirique approfondie des effets réels des politiques de sport pour tous, limitant ainsi la capacité des décideurs

publics à ajuster leurs stratégies sur la base de données probantes (Impact Canada, 2019 ; Bayle & Robinson, 2007). C'est dans cet angle mort analytique que s'inscrit le programme gabonais « Sport pour tous, sport de proximité », lancé en 2005 et réorganisé à partir de 2019 sous la responsabilité de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture. En visant explicitement la démocratisation de la pratique sportive à travers la construction, la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures accessibles et implantées au plus près des lieux de vie, ce programme s'inscrit dans la logique des politiques publiques territorialisées (Hill & Hupe, 2002). Il constitue ainsi un cadre d'analyse pertinent pour examiner l'écart éventuel entre les objectifs affichés de l'action publique et ses effets concrets sur les usages et les pratiques sportives.

Les premières observations de terrain à Libreville mettent en évidence des fragilités structurelles récurrentes : absence de cadres formalisés de gestion, faiblesse des dispositifs de maintenance, dilution des responsabilités entre administrations centrales et collectivités locales, et inégale appropriation des équipements par les communautés locales. Ces constats rejoignent des problématiques similaires observées dans d'autres contextes africains (Darbon & Provini, 2018 ; Amara, 2013) et suggèrent que la question centrale n'est pas seulement celle de la disponibilité des infrastructures, mais bien celle de leur

capacité à fonctionner comme des leviers effectifs de transformation sociale et territoriale.

L'enjeu scientifique et opérationnel de cette étude consiste alors à dépasser une lecture strictement infrastructurelle ou institutionnelle du sport pour tous, pour interroger les conditions concrètes de son effectivité. Il s'agit de comprendre dans quelles conditions les infrastructures sportives de proximité peuvent devenir des instruments efficaces de politique publique, capables d'influencer durablement les comportements de pratique, de réduire les inégalités d'accès et de renforcer la cohésion sociale en milieu urbain africain.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la problématique centrale de cet article : dans quelle mesure les infrastructures sportives de proximité constituent-elles un instrument efficace de politique publique pour le développement et la promotion de la pratique sportive dans un contexte urbain africain, en l'occurrence celui de Libreville au Gabon ?

À partir de cette problématique générale, l'étude poursuit un double objectif. D'une part, il vise à évaluer l'impact des infrastructures sportives de proximité sur les comportements de pratique sportive des populations locales, en s'appuyant sur les perceptions des usagers et des non-usagers ; et d'autre part, il cherche à analyser les conditions institutionnelles et organisationnelles susceptibles de renforcer ou, au contraire, de limiter l'efficacité de ces infrastructures en tant qu'instruments de l'action publique.

Ces objectifs se déclinent en plusieurs questions de recherche :

- Dans quelle mesure la mise à disposition d'infrastructures sportives de proximité influence-t-elle la fréquence et les modalités de pratique sportive des populations locales ?
- Comment les usagers perçoivent-ils l'adéquation entre ces infrastructures et leurs besoins, notamment en termes d'accessibilité, de qualité et de fonctionnalité ?
- Quels sont les principaux freins institutionnels et organisationnels identifiés par les acteurs impliqués dans la gestion et l'exploitation de ces infrastructures ?
- Dans quelle mesure les dispositifs de gouvernance locale conditionnent-ils la durabilité et l'impact social des infrastructures sportives de proximité ?

En répondant à ces questions, cette étude ambitionne de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels les infrastructures sportives de proximité peuvent, ou non, produire des effets durables sur la pratique sportive. Elle s'inscrit ainsi dans une perspective d'analyse des politiques publiques orientée vers les résultats et les impacts, en cohérence avec les enjeux contemporains de gouvernance du sport et de développement territorial en Afrique.

Dans cette perspective, l'étude propose d'analyser les infrastructures sportives de proximité non comme de simples équipements, mais comme des instruments d'action

publique, dont l'efficacité dépend de la gouvernance de leur cycle de vie et des arrangements institutionnels qui en encadrent l'usage.

2. Cadre théorique et revue de littérature

2.1 Infrastructures sportives et participation sportive : comprendre les mécanismes d'influence

La littérature internationale établit de manière convergente que la disponibilité des infrastructures sportives constitue un facteur structurant de la participation à la pratique physique. Les équipements sportifs conditionnent l'accessibilité spatiale, économique et symbolique à la pratique, et influencent ainsi la fréquence, la régularité et les formes d'engagement sportif (Taks & Misener, 2015).

Dans une approche socio-écologique, les infrastructures sont considérées comme des environnements facilitants, capables de modifier les comportements individuels en réduisant les contraintes de temps, de coût et de mobilité (Sallis et al., 2012). Cette approche est centrale pour la problématique de cette étude, dans la mesure où elle permet d'interroger les mécanismes par lesquels une infrastructure peut, ou non, produire un changement effectif de comportement, au-delà de sa simple existence matérielle.

En revanche, la littérature souligne que la présence d'équipements sportifs ne constitue pas une condition suffisante pour garantir une augmentation durable de la pratique. La qualité des installations, leur adéquation aux

besoins des usagers, leur polyvalence et les modalités de gestion influencent fortement leur appropriation sociale. Ces éléments introduisent une première hypothèse structurante : l'efficacité des infrastructures sportives de proximité dépend de la capacité de ces dernières à répondre aux usages locaux, et non uniquement de leur disponibilité. Cette approche permet ainsi de dépasser une lecture purement quantitative de l'offre sportive pour analyser les conditions qualitatives dans lesquelles les infrastructures peuvent devenir de véritables leviers de développement de la pratique sportive.

2.2 Politiques publiques du sport : de la logique de service public à l'évaluation de l'efficacité

Historiquement, les politiques publiques du sport se sont construites dans une logique de service public visant à garantir un accès équitable à la pratique sportive et à corriger les inégalités produites par les mécanismes de marché (Duguit, 2005). Dans cette optique la construction d'infrastructures sportives publiques constitue un instrument privilégié de l'intervention étatique.

Cependant, les approches contemporaines de l'action publique invitent à déplacer l'analyse des moyens mobilisés vers les résultats et les impacts produits par les politiques publiques (Impact Canada, 2019). Appliquée au champ sportif, cette orientation conduit à poser une question centrale, directement liée à la problématique de cette étude : dans quelle mesure les infrastructures sportives publiques

atteignent-elles réellement les objectifs assignés de démocratisation de la pratique sportive ?

Dans les contextes africains, la centralisation des décisions et la faible articulation entre niveaux institutionnels limitent souvent l'effectivité des politiques sportives (Darbon, 2020). Les infrastructures peuvent alors fonctionner davantage comme des symboles politiques que comme des instruments efficaces de transformation des pratiques. Cette situation justifie une lecture des infrastructures sportives comme instruments de l'action publique, dont l'efficacité dépend des modalités de conception, de mise en œuvre et d'évaluation.

Ainsi, cette sous-section éclaire directement la problématique en posant les bases théoriques nécessaires à l'analyse de l'efficacité réelle des infrastructures sportives de proximité en tant qu'outils de politique publique.

2.3 Sport de proximité, santé publique et réduction des inégalités territoriales

Le développement du sport de proximité se situe à l'intersection des politiques sportives, des politiques de santé publique et des stratégies de développement territorial. Dans les espaces urbains marqués par des inégalités socio-spatiales, les infrastructures sportives de proximité constituent souvent les principaux leviers d'accès à l'activité physique pour les populations les plus vulnérables. L'Organisation mondiale de la santé souligne que l'inactivité physique représente un facteur majeur de risque sanitaire,

particulièrement dans les milieux urbains (OMS, 2019). Dans ce contexte, les infrastructures sportives de proximité peuvent être analysées comme des outils de prévention et de réduction des coûts sociaux et sanitaires à long terme. Toutefois, cette contribution potentielle à la santé publique n'est effective que si les infrastructures sont effectivement utilisées par les populations ciblées. Cette sous-section renforce ainsi la problématique centrale en soulignant que l'efficacité des infrastructures sportives de proximité ne se mesure pas uniquement à leur existence, mais à leur capacité à générer des usages réguliers et inclusifs, en particulier dans les quartiers populaires.

2.4 Décentralisation et gouvernance territoriale : conditions d'opérationnalisation de l'efficacité

Les travaux sur les politiques sportives africaines mettent en évidence une distinction analytique essentielle entre la réalisation d'une infrastructure et son opérationnalisation effective. Les recherches menées sur la décentralisation des infrastructures sportives de catégorie B au Mali montrent que l'usage réel et la durabilité des équipements dépendent principalement des dispositifs de gouvernance territorialisée mis en place (Mariko, 2025).

Cette approche est directement mobilisable pour répondre à la problématique de l'étude, dans la mesure où elle permet d'identifier les conditions institutionnelles et organisationnelles qui transforment une infrastructure sportive en instrument efficace de politique publique. Le

rôle des collectivités territoriales, la clarté des responsabilités, les mécanismes de gestion, de maintenance et d'animation apparaissent comme des variables clés de l'efficacité sociale des équipements.

Appliquée au programme gabonais « Sport pour tous, sport de proximité », cette grille de lecture permet d'analyser pourquoi des infrastructures similaires peuvent produire des effets différenciés selon les territoires, et d'identifier les leviers d'amélioration de l'action publique locale.

2.5 Contexte institutionnel et politique sportive gabonaise : ancrage empirique du cadre théorique

Au Gabon, la politique sportive est historiquement caractérisée par une forte implication de l'État, notamment à travers l'organisation de grands événements sportifs continentaux et la construction d'infrastructures de haut niveau. Cette orientation stratégique a contribué à renforcer la visibilité internationale du pays et à structurer le sport de performance, mais elle a longtemps privilégié les équipements dédiés à la compétition au détriment des infrastructures de proximité destinées à la pratique sportive quotidienne des populations.

Cette trajectoire institutionnelle illustre de manière concrète les limites identifiées dans la littérature relative aux politiques sportives africaines, où les investissements publics sont fréquemment orientés vers des équipements à forte valeur symbolique, sans que leur contribution à la démocratisation de la pratique sportive ne soit

systématiquement évaluée. Elle met en évidence l'existence d'un écart structurel entre les objectifs affichés de sport pour tous et les instruments mobilisés pour les atteindre, rejoignant ainsi les questionnements théoriques développés dans les sections précédentes.

C'est précisément pour répondre à cette lacune que le programme « Sport pour tous, sport de proximité » a été conçu et relancé à partir de 2019. Ce programme vise à promouvoir la pratique sportive par la construction, la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures accessibles, gratuites et implantées au plus près des lieux de vie, en ciblant prioritairement les zones urbaines et les quartiers populaires. Il s'inscrit dans une logique explicite de démocratisation de l'accès au sport et de territorialisation de l'action publique sportive, en cohérence avec les approches théoriques considérant les infrastructures comme des instruments structurants de politique publique. Les infrastructures étudiées dans cette étude notamment les plateaux sportifs et terrains multisports constituent le noyau du projet pilote mis en œuvre à Libreville entre 2019 et 2020. À l'échelle locale, ces équipements offrent un terrain d'analyse particulièrement pertinent pour observer les mécanismes concrets par lesquels une politique sportive orientée vers le sport de proximité se traduit (ou non) en pratiques effectives, ainsi que les conditions institutionnelles, organisationnelles et sociales susceptibles d'en renforcer ou d'en limiter l'impact.

Ce contexte institutionnel et programmatique confère ainsi à la commune de Libreville une valeur heuristique forte. Il permet d'analyser, dans un cadre empirique circonscrit, la capacité réelle des infrastructures sportives de proximité à fonctionner comme instruments efficaces de politique publique, au regard des usages observés, des perceptions des usagers et des modalités de gouvernance locale mises en œuvre.

L'analyse du programme « Sport pour tous, sport de proximité » ne peut se limiter à une description des équipements réalisés. Elle nécessite une démarche méthodologique permettant d'articuler l'étude des usages, des perceptions et des dispositifs de gestion afin d'évaluer l'écart éventuel entre les objectifs initiaux de la politique sportive et ses effets concrets sur la pratique sportive urbaine. C'est dans cette perspective que s'inscrit la méthodologie de recherche présentée dans la section suivante.

4. Méthodologie de recherche

4.1. Approche et design de recherche

Cette recherche s'inscrit dans une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, afin d'analyser de manière intégrée le rôle des infrastructures sportives de proximité comme instruments de l'action publique locale. Le recours à un design mixte permet de dépasser les limites inhérentes à une approche

exclusivement quantitative ou qualitative et de mieux saisir la complexité des phénomènes sociaux étudiés (Creswell & Plano Clark, 2018 ; Tashakkori & Teddlie, 2010).

L'approche quantitative vise à objectiver les comportements de pratique sportive, les modalités d'usage des équipements et les perceptions associées, tandis que l'approche qualitative permet d'analyser les rationalités d'action, les cadres décisionnels et les logiques institutionnelles mobilisées par les acteurs publics et associatifs (Della Porta & Keating, 2008). Cette articulation méthodologique s'inscrit dans une logique de triangulation, visant à renforcer la validité interne et interprétative des résultats par le croisement des sources, des méthodes et des points de vue (Jick, 1979 ; Denzin, 2012).

4.2. Dispositif quantitatif : enquête par questionnaire

Le volet quantitatif repose sur l'administration d'un questionnaire structuré auprès d'un échantillon de 99 individus résidant à proximité des infrastructures sportives étudiées. L'intégration de profils variés usagers réguliers, pratiquants occasionnels et non-pratiquants répond à une logique d'analyse des usages différenciés et des mécanismes d'appropriation ou de non-usage des équipements, conformément aux recommandations méthodologiques en sociologie des pratiques sportives (Pociello, 1999 ; Gasparini, 2012).

Le questionnaire est élaboré en cohérence avec les objectifs de la recherche et structuré autour de quatre dimensions analytiques :

- caractéristiques socio-démographiques ;
- pratiques sportives et motivations ;
- modalités d'usage des infrastructures ;
- perceptions relatives à l'accessibilité, à la qualité et à la sécurité des équipements.

Ce type d'enquête permet d'identifier des tendances déclarées et de mettre en relation les pratiques sportives avec les caractéristiques de l'environnement infrastructurel, dans une perspective d'analyse des politiques publiques territorialisées (Lascoumes & Le Galès, 2007). Bien que l'échantillon ne vise pas une représentativité statistique exhaustive, il s'inscrit dans une démarche exploratoire, pertinente pour analyser des dynamiques locales peu documentées dans les contextes africains (Beaud & Weber, 2010).

Afin de compléter l'analyse quantitative et d'en approfondir l'interprétation, un dispositif qualitatif fondé sur des entretiens semi-directifs est mobilisé.

4.3. Dispositif qualitatif : entretiens semi-directifs

Dans une logique de complémentarité méthodologique avec l'analyse quantitative, un dispositif qualitatif fondé sur des entretiens semi-directifs est mobilisé afin d'approfondir

l'interprétation des résultats statistiques et de contextualiser les dynamiques observées. Ce choix méthodologique vise à éclairer les mécanismes institutionnels, organisationnels et relationnels qui structurent la gouvernance des infrastructures sportives de proximité. Les entretiens semi-directifs permettent d'assurer à la fois la comparabilité des discours et la prise en compte de la diversité des expériences et des contextes d'action (Blanchet & Gotman, 2016).

Les acteurs sont sélectionnés selon un échantillonnage raisonné, en cohérence avec les objectifs analytiques de l'étude et de manière à couvrir les principaux niveaux et fonctions de l'action publique sportive, depuis la planification stratégique jusqu'à l'usage effectif des équipements. Cette démarche permet de saisir la pluralité des logiques institutionnelles et des rapports d'interdépendance qui structurent le cycle de vie des infrastructures sportives de proximité.

Conformément aux cadres théoriques de l'analyse des politiques publiques, qui insistent sur la diversité des acteurs et des niveaux de gouvernance dans la mise en œuvre des politiques sectorielles (Crozier & Friedberg, 1977 ; Ansell & Gash, 2008), l'échantillon comprend :

- un représentant du ministère en charge des Sports, impliqué dans la planification stratégique, la programmation des infrastructures sportives et la coordination des politiques publiques du secteur ;

- un représentant du ministère du Budget, en charge du financement, de l'allocation et du contrôle des ressources, ainsi qu'un représentant de l'Office National de Développement du Sport (ONDS), responsable des opérations et de la mise en œuvre technique des projets ;
- un représentant d'une collectivité territoriale, chargé de la gestion quotidienne, de l'entretien et de la valorisation des infrastructures sportives de proximité ;
- un responsable d'association sportive locale, utilisateur des équipements et acteur de terrain impliqué dans l'animation sportive et l'appropriation communautaire des infrastructures.

Le guide d'entretien est structuré autour de thématiques directement articulées aux variables analysées dans la phase quantitative, notamment la planification, le financement, la réalisation, la gestion quotidienne et la durabilité des infrastructures sportives. La souplesse du dispositif a toutefois permis l'émergence de dimensions contextuelles spécifiques, contribuant à une compréhension fine des logiques d'action et des interactions entre acteurs (Miles, Huberman & Saldaña, 2014).

Dans cette perspective, le dispositif qualitatif complète l'analyse quantitative en offrant une lecture interprétative des résultats, renforçant ainsi la robustesse et la cohérence d'ensemble de la démarche méthodologique.

4.4. Méthodes d'analyse des données

Les données quantitatives sont traitées à l'aide d'une analyse statistique descriptive, fondée sur des calculs de fréquences et de pourcentages. Cette méthode est particulièrement adaptée aux études exploratoires visant à dégager des tendances générales et à structurer l'analyse comparative des perceptions et des usages (Desrosières, 2008).

Les données qualitatives font l'objet d'une analyse thématique, reposant sur un processus de codage et de catégorisation des unités de sens. Des catégories analytiques sont définies a priori (gouvernance, financement, gestion, durabilité), tout en laissant place à l'émergence de thèmes inductifs, conformément aux principes de l'analyse qualitative interprétative (Paillé & Mucchielli, 2016). Cette démarche permet d'identifier les convergences et divergences entre les discours des acteurs et d'éclairer les facteurs institutionnels influençant l'efficacité et la pérennité des infrastructures sportives.

L'articulation des analyses quantitatives et qualitatives s'inscrit dans une perspective de complémentarité analytique, visant à produire une lecture intégrée des résultats en lien avec les objectifs de recherche (Creswell, 2014).

4.5. Limites méthodologiques

Comme toute recherche empirique, cette étude présente

certaines limites. La taille restreinte de l'échantillon quantitatif limite la généralisation statistique des résultats, même si ceux-ci conservent une valeur analytique et heuristique (Passeron, 1991). Le recours à des données auto-déclarées peut également introduire des biais de désirabilité sociale (Bourdieu, 1993).

Par ailleurs, le nombre limité d'entretiens qualitatifs restreint la diversité des points de vue, notamment ceux des usagers non organisés ou des services techniques intermédiaires. Enfin, la temporalité courte de l'étude ne permet pas d'analyser les effets à long terme des infrastructures sur les comportements de pratique et les indicateurs de santé, ce qui plaide pour le développement de recherches longitudinales futures (Vigar, 2018).

5. Résultats

Les résultats sont présentés en deux temps. La première sous-section analyse les données quantitatives issues de l'enquête par questionnaire menée auprès des usagers et des non-usagers des infrastructures sportives de proximité. La seconde sous-section s'appuie sur les entretiens qualitatifs afin d'éclairer les dynamiques institutionnelles et organisationnelles qui conditionnent l'usage et la durabilité des équipements.

Au-delà de leur portée descriptive, ces résultats offrent des enseignements directement mobilisables pour l'action

publique, en matière de ciblage des investissements, de gouvernance et d'évaluation des politiques sportives.

5.1 Effets des infrastructures sportives de proximité sur les pratiques sportives

5.1.1 Profil socio-démographique des répondants

L'échantillon (n = 99) est majoritairement composé de jeunes adultes et d'adultes actifs, avec une prédominance des tranches d'âge comprises entre 18 et 35 ans. Les hommes sont plus représentés que les femmes, ce qui reflète une tendance fréquemment observée dans les études sur les usages des équipements sportifs urbains en Afrique subsaharienne. La majorité des répondants réside à proximité immédiate des infrastructures étudiées, confirmant le caractère territorialement ancré de l'échantillon.

Ce profil socio-démographique suggère que les infrastructures sportives de proximité constituent avant tout des espaces de pratique privilégiés pour les populations jeunes et urbaines, en particulier celles disposant de peu de ressources financières et d'un accès limité aux structures privées. Sur le plan utilitaire, ce résultat confirme la pertinence de ces infrastructures comme outil de réduction des inégalités territoriales et socio-économiques d'accès à l'activité physique, tout en rendant évident un enjeu d'inclusivité, notamment en ce qui concerne la participation féminine et celle des publics plus âgés.

5.1.2 Évolution déclarée de la pratique sportive

L'analyse des réponses au questionnaire démontre un impact significatif des infrastructures sportives de proximité sur les comportements de pratique sportive.

Tableau 1. Évolution de la pratique sportive depuis la réhabilitation des infrastructures (n = 99)

Évolution déclarée	Effectif	Pourcentage
Pratique accrue	85	85,9 %
Pratique inchangée	10	10,1 %
Pratique réduite ou arrêt	4	4,0 %
Total	99	100 %

Près de 86 % des répondants déclarent pratiquer davantage depuis la réhabilitation des infrastructures, ce qui confirme un effet incitatif fort des équipements de proximité sur l'intensification de la pratique sportive. Ce résultat valide l'hypothèse selon laquelle l'accessibilité spatiale et la gratuité constituent des leviers majeurs de participation sportive en milieu urbain.

D'un point de vue utilitaire, cet indicateur constitue un argument empirique solide en faveur de la rentabilité sociale des investissements publics dans les infrastructures sportives de proximité, notamment dans des contextes où le sport est en concurrence avec d'autres priorités

budgétaires. La faible proportion de répondants déclarant une diminution de leur pratique indique par ailleurs l'absence d'effet dissuasif notable lié aux équipements étudiés.

5.1.3 Habitudes de pratique sportive et types de sports pratiqués

Les résultats révèlent une prédominance nette des sports collectifs dans l'utilisation des infrastructures sportives de proximité.

Tableau 2. Principales disciplines pratiquées sur les infrastructures étudiées

Discipline sportive	Pourcentage des répondants
Basket-ball	43 %
Football	21 %
Handball	12%
Volley-ball	4%
Autres sports (arts martiaux, fitness, tennis etc.)	20 %

La prédominance des sports collectifs observée (basketball et football etc.) s'explique largement par la configuration des équipements étudiés, majoritairement conçus sous forme de plateaux multisports. Ces infrastructures favorisent des pratiques collectives spontanées, peu coûteuses et socialement attractives, particulièrement adaptées aux jeunes publics urbains.

Mais la faible représentation des pratiques individuelles du sport-santé et des activités orientées bien-être interroge l'adéquation fonctionnelle des équipements aux besoins d'une population plus diversifiée. Sur le plan utilitaire, ces résultats suggèrent que l'efficacité des politiques de sport de proximité dépend aussi de la capacité des infrastructures à soutenir des usages différenciés, en cohérence avec les objectifs de santé publique, d'inclusion sociale et d'égalité de genre.

5.1.4 Usage et fréquentation des infrastructures sportives de proximité

La fréquentation majoritairement informelle, concentrée en fin de journée et les week-ends, confirme le rôle des infrastructures sportives de proximité comme espaces de sociabilité et de loisirs intégrés au quotidien des populations locales.

Cependant, l'absence de programmation formalisée et d'animation structurée limite la diversification des usages et la pérennité des pratiques. D'un point de vue utilitaire, ce constat montre que l'investissement infrastructurel, à lui seul, ne garantit pas une exploitation optimale des équipements, et qu'il doit être accompagné de dispositifs d'animation et d'encadrement pour maximiser son impact.

5.1.5 Perception de l'accessibilité, de la gratuité et de la qualité des infrastructures

Les répondants expriment une perception globalement

positive de l'accessibilité et de la gratuité des infrastructures, mais plus nuancée concernant leur qualité fonctionnelle.

Tableau 3. Perception des infrastructures sportives de proximité

Critère évalué	Appréciation positive
Accessibilité géographique	88,9 %
Gratuité d'accès	92,9 %
État général des équipements	63,6 %
Équipements annexes (éclairage, vestiaires, tribunes)	38,4 %

Les résultats montrent que l'accessibilité géographique et la gratuité constituent les principaux atouts des infrastructures sportives de proximité. En revanche, les insuffisances techniques relevées concernant les équipements annexes (éclairage, vestiaires, tribunes) constituent un frein potentiel à la fréquentation régulière et à la diversification des usages.

Sur le plan utilitaire, cette dissociation entre accessibilité et qualité perçue constitue un signal d'alerte pour l'action publique, soulignant la nécessité d'intégrer, dès la phase de conception des projets, des budgets dédiés à la fonctionnalité et à la maintenance afin de préserver la durabilité et le rendement social des équipements.

5.2 Gouvernance et durabilité des infrastructures sportives de proximité : une lecture par le cycle de vie

Les résultats qualitatifs mettent en lumière que les limites observées dans l'usage et la durabilité des infrastructures sportives de proximité relèvent moins d'un déficit d'investissement que d'une gouvernance fragmentée du cycle de vie des équipements. L'analyse révèle une dissociation persistante entre les phases de planification stratégique, de financement, de réalisation technique et d'exploitation des infrastructures, limitant leur capacité à produire des effets sociaux durables.

Il en découle que les infrastructures sportives de proximité apparaissent comme des instruments d'action publique incomplets, dont l'efficacité dépend moins de leur existence matérielle que de la qualité de l'articulation institutionnelle entre les acteurs intervenant à chacune des étapes de leur cycle de vie.

Sur le plan utilitaire, cette lecture par le cycle de vie permet d'identifier précisément les points de rupture de l'action publique et d'orienter les leviers de réforme vers une gouvernance plus intégrée des équipements sportifs.

5.2.1 La planification stratégique : un pilotage étatique affirmé mais insuffisamment territorialisé

Le représentant du ministère en charge des Sports inscrit le programme « Sport pour tous, sport de proximité » dans une logique volontariste de démocratisation de l'accès à la

pratique sportive, notamment dans les quartiers urbains densément peuplés. Cette phase de planification repose sur une volonté politique affirmée, traduite par des orientations nationales claires et par la mise en place de programmes dédiés, constituant des leviers importants de mobilisation institutionnelle.

Toutefois, les entretiens mettent en évidence une limite structurelle majeure : la planification demeure largement centralisée et faiblement articulée aux réalités territoriales et aux capacités locales de gestion. Les choix d'implantation et de typologie des équipements intègrent insuffisamment les contraintes d'exploitation future, les dynamiques sociales locales et les ressources disponibles pour assurer la gestion et l'animation des infrastructures. Cette approche centrée sur la production d'équipements tend à privilégier une logique de couverture territoriale au détriment d'une logique d'usage et d'impact, créant dès l'amont du cycle de vie un décalage entre objectifs stratégiques et conditions réelles de durabilité.

5.2.2 Le financement : une rationalité budgétaire dominante et peu orientée vers le cycle de vie

Du point de vue du ministère en charge du Budget, la phase de financement est structurée par des impératifs de maîtrise des dépenses publiques, de conformité financière et de respect des procédures budgétaires. Les principaux leviers identifiés concernent la sécurisation des crédits, le

contrôle des engagements financiers et la programmation pluriannuelle des investissements.

Cependant, l'analyse qualitative révèle que les instruments de suivi mobilisés demeurent largement centrés sur les réalisations physiques (nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées), sans intégration systématique des coûts liés à l'exploitation, à la maintenance et à l'animation des équipements. Cette approche budgétaire contribue à dissocier l'investissement initial des dépenses récurrentes nécessaires à la pérennité des infrastructures. En conséquence, la phase de financement tend à renforcer une vision partielle du cycle de vie des équipements, dans laquelle la durabilité et l'impact social apparaissent comme des dimensions secondaires, insuffisamment prises en compte dans les arbitrages budgétaires.

5.2.3 La réalisation : une mise en œuvre technique maîtrisée mais déconnectée de l'exploitation future

Le représentant de l'Office National de Développement du Sport (ONDS), en charge des opérations et de la mise en œuvre technique des projets, met en lumière le rôle central de l'Office dans la phase de réalisation des infrastructures sportives. L'ONDS assure la conduite technique des projets, le suivi des chantiers, la réception des ouvrages et la conformité des réalisations aux normes définies.

Les entretiens soulignent toutefois que cette responsabilité opérationnelle s'exerce dans un cadre institutionnel segmenté. L'Office intervient principalement en aval des

décisions de planification et de programmation budgétaire, sans marge significative d'influence sur les choix structurants liés à l'implantation, à la conception ou aux modèles de gestion futurs des infrastructures.

Par ailleurs, le mandat de l'ONDS s'achève généralement à la livraison des équipements, sans responsabilité formalisée sur leur exploitation, leur maintenance ou leur animation. Cette coupure institutionnelle entre la phase de réalisation et celle de l'exploitation constitue un point de rupture majeur du cycle de vie des infrastructures sportives de proximité.

5.2.4 L'exploitation et la gestion quotidienne : une responsabilité locale sous-dotée

Les collectivités territoriales apparaissent comme les acteurs principalement en charge de l'exploitation quotidienne des infrastructures sportives de proximité, notamment en matière de maintenance, de régulation des usages et d'accès des populations locales aux équipements. Leur proximité avec les usagers et leur connaissance fine du territoire constituent des atouts importants pour l'opérationnalisation locale des infrastructures.

En revanche, les résultats qualitatifs mettent en évidence une ambiguïté institutionnelle persistante. Les collectivités se voient confier des responsabilités formelles de gestion sans transfert effectif de compétences, de ressources financières ni de cadres normatifs clairs. En pratique, l'exploitation se limite souvent à des interventions

ponctuelles, sans plan structuré de maintenance préventive ni stratégie d'animation sportive.

Cette situation contribue à une désérialisation rapide des infrastructures et à une sous-utilisation des équipements, accentuant l'écart entre l'investissement public consenti et les bénéfices sociaux attendus.

5.2.5 L'animation et l'appropriation sociale : un levier communautaire indispensable mais fragile

Les associations sportives locales jouent un rôle central dans la phase d'animation et d'appropriation sociale des infrastructures sportives de proximité. Leur engagement bénévole, leur capacité de mobilisation communautaire et leur adaptation aux besoins locaux favorisent une utilisation régulière et structurée des équipements, notamment par les jeunes.

Cependant, cette contribution repose largement sur des arrangements informels et sur des ressources financières précaires. L'absence de reconnaissance institutionnelle, de contractualisation formalisée et de soutien financier durable limite la capacité de ces acteurs à assurer une animation continue et à long terme des infrastructures.

Ainsi, bien que les associations constituent un maillon essentiel du cycle de vie des équipements, leur rôle demeure insuffisamment intégré dans les dispositifs de gouvernance publique.

5.2.6 Synthèse : une gouvernance fragmentée du cycle de vie des infrastructures

La synthèse des résultats qualitatifs fait ressortir une fragmentation structurelle de la gouvernance du cycle de vie des infrastructures sportives de proximité. La planification et le financement relèvent principalement de l'État central, la réalisation technique est assurée par l'ONDS, tandis que l'exploitation et l'animation reposent de facto sur les collectivités territoriales et les acteurs communautaires, sans coordination institutionnelle suffisante.

Cette dissociation entre les différentes phases du cycle de vie explique en grande partie les limites observées en matière de durabilité des équipements, de diversification des usages et d'impact social. Les infrastructures sportives de proximité apparaissent ainsi comme des instruments d'action publique partiellement aboutis, dont la performance dépend étroitement de la capacité des acteurs à construire des arrangements institutionnels intégrés, orientés vers l'usage, la maintenance et l'impact à long terme.

Tableau 4. Synthèse de la gouvernance fragmentée du cycle de vie des infrastructures sportives de proximité

Phase du cycle de vie	Acteurs dominants	Rôle principal	Logique institutionnelle	Points de rupture identifiés	Effets observés sur la durabilité
Planification	Ministère en charge des Sports	Définition des orientations stratégiques ; choix des programmes et des zones d'implantation	Volonté politique ; couverture territoriale ; visibilité de l'action publique	Faible prise en compte des capacités locales d'exploitation ; planification centralisée	Décalage entre objectifs stratégiques et usages réels des équipements
Financement	Ministère en charge du Budget	Allocation et contrôle des ressources financières ; programmation des investissements	Rationalité budgétaire ; conformité financière ; logique de réalisation	Absence d'intégration des coûts d'exploitation et de maintenance	Sous-financement structurel de la phase d'exploitation
Réalisation	Office National de Développement du Sport (ONDS)	Mise en œuvre technique ; suivi des chantiers ; réception des ouvrages	Logique de conformité technique et de livraison des infrastructures	Mandat limité à la phase de construction ; faible articulation avec la gestion future	Rupture entre qualité technique et pérennité d'usage
Exploitation / gestion	Collectivités territoriales	Maintenance ; régulation des usages ; gestion quotidienne	Proximité territoriale ; gestion de proximité	Transfert incomplet de compétences et de ressources ; cadres normatifs insuffisants	Dégradation rapide des équipements ; usage irrégulier
Animation / appropriation	Associations sportives locales	Animation sportive ; mobilisation communautaire ; continuité de l'usage	Engagement bénévole ; logique communautaire	Informalité ; précarité financière ; faible reconnaissance institutionnelle	Vulnérabilité des dynamiques d'usage et d'appropriation sociale

Ce tableau met en exergue une discontinuité institutionnelle entre les différentes phases du cycle de vie des infrastructures sportives de proximité. Chaque acteur intervient selon une logique propre, sans mécanisme formalisé assurant la continuité entre planification, financement, réalisation et exploitation. Cette fragmentation constitue un facteur explicatif central des limites observées en matière de durabilité, d'intensité d'usage et d'impact social des équipements sportifs.

6. Discussion

Les résultats de cette étude confirment que les infrastructures sportives de proximité jouent un rôle significatif dans l'intensification de la pratique sportive en milieu urbain africain, tout en montrant les limites structurelles de leur efficacité lorsqu'elles sont analysées indépendamment de leur cadre institutionnel et organisationnel. Cette ambivalence invite à dépasser une lecture strictement fonctionnaliste des infrastructures sportives pour les considérer comme des instruments de l'action publique, au sens de Lascoumes et Le Galès (2007), dont les effets dépendent étroitement des modalités de mise en œuvre et des arrangements institutionnels qui les encadrent.

Les résultats quantitatifs montrent que l'accessibilité spatiale et la gratuité des équipements constituent des déterminants majeurs de l'entrée dans la pratique sportive.

La proportion élevée de répondants déclarant une augmentation de leur pratique depuis la mise à disposition des infrastructures confirme les apports des approches socio-écologiques de la participation sportive, selon lesquelles l'environnement bâti agit comme un facteur structurant des comportements (Sallis et al., 2012 ; Taks & Misener, 2015). À ce titre, les infrastructures sportives de proximité remplissent une fonction essentielle de réduction des barrières économiques et territoriales à l'accès au sport.

Néanmoins, l'analyse qualitative met en évidence une fragmentation de la gouvernance du cycle de vie des infrastructures, marquée par une dissociation entre les phases de planification, de financement, de réalisation technique et d'exploitation quotidienne. Cette fragmentation institutionnelle permet d'interpréter plusieurs limites empiriques observées, notamment la concentration des usages autour des sports collectifs, la faible diversification des pratiques et la perception contrastée de la qualité fonctionnelle des équipements.

Ces résultats rejoignent les travaux de Misener et Mason (2006) ainsi que ceux de Coalter (2013), qui soulignent que la pérennité des usages dépend moins de l'investissement initial que de l'existence de dispositifs de gestion, de maintenance et d'animation adaptés.

L'un des apports centraux de cette étude réside dans la mise en évidence d'un décalage entre l'effet d'accès à la pratique

et la durabilité des usages. Si les infrastructures sportives de proximité favorisent l'entrée dans la pratique, elles peinent à générer des trajectoires sportives diversifiées et durables en l'absence de cadres institutionnels intégrés. Cette observation s'inscrit dans la continuité des travaux en analyse de l'action publique qui montrent que l'efficacité des politiques sectorielles dépend largement des mécanismes de coordination inter-organisationnelle et de la clarté des responsabilités tout au long du processus de mise en œuvre (Hill & Hupe, 2002).

La mise en perspective avec des expériences documentées en Afrique de l'Ouest, notamment au Mali, permet de situer ces résultats dans un débat plus large sur les modèles de gouvernance des politiques sportives africaines. Dans les contextes où les collectivités territoriales et les associations sportives locales sont davantage impliquées dans la gestion et l'animation des équipements, la durabilité des usages apparaît renforcée, même en situation de contraintes budgétaires. À l'inverse, dans des configurations plus centralisées, telles qu'observées en Afrique centrale, la qualité technique des infrastructures ne suffit pas à garantir leur appropriation durable, soulignant l'importance des dimensions organisationnelles et relationnelles de l'action publique.

Par ailleurs, la prédominance des sports collectifs dans l'utilisation des infrastructures observée à Libreville prouve les limites d'une approche indifférenciée du « sport pour tous ». L'absence de segmentation fonctionnelle entre

sport-santé, sport de loisir et sport compétitif tend à produire des usages socialement différenciés, favorisant certains groupes sociaux au détriment d'autres. Cette observation rejoint les analyses de Darbon et Proveni (2018), selon lesquelles les politiques sportives peuvent reproduire, voire renforcer, des inégalités sociales lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de dispositifs d'animation ciblés.

En définitive, les résultats de cette étude suggèrent que l'efficacité des infrastructures sportives de proximité ne repose ni exclusivement sur leur accessibilité, ni uniquement sur leur qualité technique, mais sur leur inscription dans des arrangements institutionnels cohérents, articulant gouvernance, usages et finalités sociales. En soulignant l'importance d'une approche systémique et territorialisée de l'action publique sportive, cette lecture contribue à enrichir les débats académiques sur les politiques sportives en Afrique.

7. Conclusion et implications pour les politiques publiques

En prolongeant les enseignements empiriques et analytiques développés dans la discussion, cette recherche montre que les infrastructures sportives de proximité constituent une condition nécessaire, mais non suffisante, à la démocratisation durable de la pratique sportive en milieu urbain africain. L'analyse met en évidence que leur efficacité ne saurait être appréciée à partir de leur seule existence

matérielle ou de leur accessibilité physique, mais qu'elle dépend étroitement de leur inscription dans des dispositifs cohérents de gouvernance territorialisée, intégrant l'ensemble du cycle de vie des équipements, depuis la planification jusqu'à l'exploitation.

L'étude du cas de Libreville confirme empiriquement l'effet incitatif des infrastructures sportives de proximité sur l'intensification de la pratique sportive, notamment à travers la réduction des barrières économiques et spatiales. Toutefois, cet effet apparaît fragile et socialement différencié. L'absence de cadres formalisés de gestion, de maintenance et d'animation limite la durabilité des usages observés et restreint la diversification des pratiques, en particulier en direction des publics féminins, intergénérationnels et orientés vers le sport-santé. Ces constats révèlent un décalage structurel entre les objectifs affichés de « sport pour tous » et les capacités effectives des politiques publiques à produire des effets sociaux inclusifs et durables.

Sur le plan scientifique, cette étude contribue aux travaux sur les politiques sportives africaines et le management public du sport en proposant une lecture systémique des infrastructures sportives de proximité comme instruments d'action publique territorialisée. Elle souligne que la performance sociale des équipements dépend moins de l'investissement initial que de la qualité des arrangements

institutionnels, organisationnels et relationnels qui encadrent leur mise en œuvre et leur exploitation. En ce sens, elle dépasse une approche essentiellement descriptive ou symbolique des politiques d'infrastructures pour les inscrire dans une perspective analytique centrée sur la gouvernance, la coordination des acteurs et la durabilité des usages.

L'apport scientifique de cette recherche réside également dans l'articulation méthodologique entre analyses quantitative et qualitative, qui permet de distinguer l'effet d'accès à la pratique de la durabilité des usages, et d'identifier les mécanismes institutionnels conditionnant le passage de l'un à l'autre. En réintroduisant la question des effets sociaux à moyen et long terme, cette distinction contribue à enrichir les débats académiques sur l'évaluation des politiques sportives, souvent centrés sur les réalisations physiques.

Sur le plan social, les résultats soulignent que les infrastructures sportives de proximité constituent des espaces à fort potentiel de cohésion sociale, de promotion de la santé et de réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive. Toutefois, ce potentiel demeure largement sous-exploité en l'absence de dispositifs d'animation structurés et d'une gouvernance locale renforcée.

L'étude fait apparaître que les infrastructures sportives ne sont pas des équipements socialement neutres, mais des dispositifs dont les usages et les effets varient selon les

choix institutionnels, les modalités de gestion et les dynamiques communautaires locales.

De ce point de vue, la recherche apporte des éléments de compréhension utiles aux acteurs publics, territoriaux et associatifs engagés dans la promotion du sport comme levier de développement social, en soulignant l'importance d'une approche intégrée et territorialisée de l'action publique sportive.

Sans prescrire de modèle unique, les enseignements issus des résultats empiriques permettent de dégager plusieurs recommandations structurantes. Il apparaît nécessaire :

- d'intégrer systématiquement les enjeux d'exploitation, de maintenance et d'animation des infrastructures sportives dès les phases amont de planification et de financement, afin de réduire la rupture observée entre investissement initial et durabilité des usages ;
- de clarifier et formaliser les responsabilités entre l'État central, les opérateurs techniques, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs, afin de renforcer la continuité institutionnelle tout au long du cycle de vie des équipements ;
- de renforcer les capacités locales de gestion et d'animation, notamment à travers des mécanismes de contractualisation avec les associations sportives locales, afin de sécuriser l'appropriation communautaire des infrastructures ;

- de segmenter fonctionnellement les usages des équipements pour répondre de manière différenciée aux objectifs de sport-santé, d'inclusion sociale, d'égalité de genre et d'intergénérationnalité ;
- et de développer des dispositifs de suivi-évaluation orientés vers les usages effectifs et l'impact social, au-delà des seuls indicateurs de réalisation physique.

Enfin, bien que centrée sur la commune de Libreville, cette étude propose une grille d'analyse transférable à d'autres contextes urbains africains confrontés à des enjeux similaires de production et de gestion des infrastructures sportives. Elle ouvre des perspectives de recherche futures, notamment à travers des approches longitudinales intégrant des indicateurs de santé publique, de cohésion sociale et de participation citoyenne, afin d'évaluer plus finement les effets à long terme des politiques de sport de proximité.

8. Références bibliographiques

AMARA Mahfoud, 2013. *Sport, politics and society in the Arab world*, Palgrave Macmillan, Londres.

AMARA Mahfoud, AQUILINA Dawn, HENRY Ian & TAYLOR Matthew, 2005. « The governance of professional football: Comparative perspectives », *Soccer & Society*, vol. 6, n°2-3, pp. 199-216.

ANSELL Chris & GASH Alison, 2008. « Collaborative governance in theory and practice », *Journal of Public*

Administration Research and Theory, vol. 18, n°4, pp. 543-571.

BAUMAN Adrian, REIS Rodrigo, SALLIS James, WELLS Jonathan, LOOS Ruth & MARTIN Brian, 2012. « Correlates of physical activity: Why are some people physically active and others not? », *The Lancet*, vol. 380, n°9838, pp. 258-271.

BAYLE Emmanuel, 2017. *Management et gouvernance du sport*, De Boeck Supérieur, Bruxelles.

BAYLE Emmanuel & ROBINSON Leigh, 2007. « A framework for understanding the performance of national governing bodies of sport », *European Sport Management Quarterly*, vol. 7, n°3, pp. 249-268.

BEAUD Stéphane & WEBER Florence, 2010. *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris.

BLANCHET Alain & GOTMAN Anne, 2016. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, 3e éd., Armand Colin, Paris.

BOURDIEU Pierre, 1993. *La misère du monde*, Seuil, Paris.

COALTER Fred, 2013. *Sport for development: What game are we playing?*, Routledge, Londres.

COALTER Fred, 2015. « Sport-for-change: Some thoughts from a sceptic », *Social Inclusion*, vol. 3, n°3, pp. 19-23.

CORNELOUP Jean, 2011. *Sociologie des pratiques sportives*, Armand Colin, Paris.

CRESWELL John W., 2014. *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*, 4e éd., Sage Publications, Thousand Oaks.

- CRESWELL John W. & PLANO CLARK Vicki L.**, 2018. *Designing and conducting mixed methods research*, 3e éd., Sage Publications, Thousand Oaks.
- CROZIER Michel & FRIEDBERG Erhard**, 1977. *L'acteur et le système*, Seuil, Paris.
- DARBON Dominique**, 2020. « Gouvernance, politiques publiques et sport en Afrique », *Revue internationale des politiques publiques*, vol. 12, n°2, pp. 45-63.
- DARBON Dominique & PROVINI Olivier**, 2018. *Le sport en Afrique*, Karthala, Paris.
- DELLA PORTA Donatella & KEATING Michael**, 2008. *Approaches and methodologies in the social sciences*, Cambridge University Press, Cambridge.
- DENZIN Norman K.**, 2012. « Triangulation 2.0 », *Journal of Mixed Methods Research*, vol. 6, n°2, pp. 80-88.
- DESROSIÈRES Alain**, 2008. *Pour une sociologie historique de la quantification*, Presses des Mines, Paris.
- DUGUIT Léon**, 2005. *Les transformations du droit public*, La Mémoire du Droit, Paris.
- GASPARINI William**, 2012. *Sociologie du sport*, Armand Colin, Paris.
- HILL Michael & HUPE Peter**, 2002. *Implementing public policy: Governance in theory and practice*, Sage Publications, Londres.
- HOULIHAN Barrie & GREEN Mick**, 2009. *Comparative elite sport development: Systems, structures and public policy*, Butterworth-Heinemann, Oxford.

IMPACT CANADA, 2019. *Guide de l'évaluation axée sur les résultats et l'impact*, Gouvernement du Canada, Ottawa.

JICK Todd D., 1979. « Mixing qualitative and quantitative methods: Triangulation in action », *Administrative Science Quarterly*, vol. 24, n°4, pp. 602-611.

LASCOUMES Pierre & LE GALÈS Patrick, 2007. « Introduction : comprendre l'action publique par ses instruments », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, n°1, pp. 1-19.

MARIKO Alassane, 2025. « Décentralisation des infrastructures sportives au Mali : quelles stratégies pour l'opérationnalisation des stades de catégorie B ? », *Revue Intercontinentale - Sciences sociales et sciences humaines*, Tome 2, vol. 1, n°2, EFUA Éditions, pp. 85-110.

MILES Matthew B., HUBERMAN A. Michael & SALDAÑA Johnny, 2014. *Qualitative data analysis*, 3e éd., Sage Publications, Thousand Oaks.

MISENER Laura & MASON David S., 2006. « Developing local citizenship through sporting events », *Current Issues in Tourism*, vol. 9, n°4-5, pp. 384-398.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, 2019. *Global action plan on physical activity 2018-2030*, OMS, Genève.

OSTROM Elinor, 1990. *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*, Cambridge University Press, Cambridge.

PAILLÉ Pierre & MUCCHIELLI Alex, 2016. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris.

PASSERON Jean-Claude, 1991. *Le raisonnement sociologique*, Albin Michel, Paris.

PREUSS Holger, 2007. « The conceptualisation and measurement of mega sport event legacies », *Journal of Sport & Tourism*, vol. 12, n°3-4, pp. 207-228.

SALLIS James, FLOYD Myron, RODRÍGUEZ Daniel & SAELENS Brian, 2012. « Role of built environments in physical activity, obesity, and cardiovascular disease », *Circulation*, vol. 125, n°5, pp. 729-737.

TAKS Marijke & MISENER Laura, 2015. « Sport and public policy », *Sport Management Review*, vol. 18, n°1, pp. 1-12.

UNESCO, 2015. *Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport*, UNESCO, Paris.

VIGAR Geoff, 2018. *Planning, governance and spatial strategy*, Palgrave Macmillan, Londres.